

Comité éditorial

Jean-Michel Antoine
Elisabeth Béron
Christian Chartier
Catherine Delcambre
Grégor Prigent

Contact Lay Z'Actu

Tél : 03 83 22 86 43
Mél : contact.lay-zactu@lay-saint-christophe.fr

Lay Z'Actu



FEVRIER 2017 – N° 95



Le dicton du mois : *Quand on minje les bougnots à s'lo, on minje les iés d'pâques cote lo fourneù*
(Quand on mange les beignets de carnaval au soleil, on mange les œufs de pâques à côté du fourneau.)

Calendrier de février à Lay-Saint-Christophe

Jeudi 2	9h00	RAM : Crêpes. (Inscriptions par téléphone ou shuot@bassinpompey.fr)	Espace multi	03 83 49 81 36
	14h00	Sortie bowling organisée par Lo Scuron - Dom Calmet à Vandœuvre (Nations).	Covoiturage Place de Steinach	03 83 22 61 36
Dimanche 5	11h30	Assemblée Générale de la section layenne des ACPG-CATM suivie d'un buffet dansant.	Salle Pierre-Rotach	07 70 82 98 16
	14h30	Marche de l'association Lo Scuron - Dom Calmet 8 km par les sentiers de Lay-Saint-Christophe et d'Eulmont.	Départ cour de la mairie	03 83 22 87 87
Lundi 6	20h00	Conseil municipal .	Mairie	03 83 22 80 21
Jeudi 9	14h00	Sortie bowling de l'association Lo Scuron - Dom Calmet à Vandœuvre .	Covoiturage place de Steinach	03 83 22 61 36
Du lundi 13 au vendredi 17	7h30 à 18h00	Le centre aéré pour les enfants de 3 à 12 ans mettra à l'honneur l'art sous toutes ses formes, de la peinture à la cuisine en passant par le cinéma.	Espace multi	03 83 22 80 21
Mercredi 15	15h00	Séance de goûter cinéma proposée par le comité des fêtes pour les enfants du centre aéré et tous ceux qui souhaitent se joindre à eux. Au programme un dessin animé : Horton, l'histoire d'un éléphant extravagant.	Espace multi	03 83 22 80 21
Jeudi 23	12h00	Repas dansant organisé par l' ARPA .	Salle P Rotach	06 87 33 69 55

Les messes de la paroisse de la Sainte-Trinité

La messe dominicale de la paroisse de la Sainte Trinité aura lieu à 10h30 les 12 et 26 à Lay-Saint-Christophe et les 5 et 19 à Malzévillé.

Bibliothèque

Pendant les vacances d'hiver, la bibliothèque sera fermée les mercredis 15 et 22 et sera ouverte les vendredis 17 et 24.

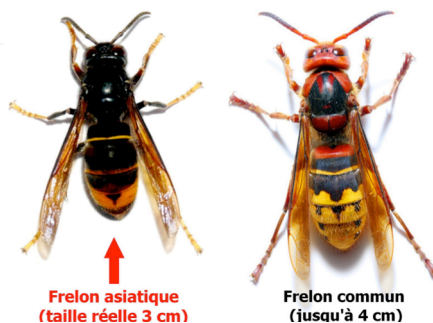
Informations des Layens

Primaires des partis politiques pour désigner leur candidat aux élections présidentielles

Les élus de la commune de Lay-Saint-Christophe ont accepté le principe de mettre une salle à disposition des partis politiques qui en feraient la demande. La droite nous a sollicités pour ses primaires, la gauche ne l'a pas fait.

Circulation dans le centre du village

Un stop a été mis en place rue du Baron de Courcelles afin de mieux sécuriser le passage protégé face à la poste où traversent fréquemment les enfants ... Le sens interdit le long de l'église évite le risque de collision à l'angle de l'ancienne mairie et favorise accès et sortie du stationnement en épis.



Alerte sur le frelon asiatique ... et sa menace sur les abeilles !

Le frelon asiatique ou *Vespa Velutina*, insecte dangereux, est apparu depuis quelques années dans nos villes, nos campagnes, nos jardins ... Certains nids, très impressionnants, peuvent atteindre 1 m de haut. Nous ne sommes pas encore dans la région la plus touchée comme l'Aquitaine ou le sud de la France, mais aucune région ne sera épargnée au nord de la Loire et même au delà de nos frontières ...

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir utilement et individuellement contre ce fléau et protéger nos ruchers.

Les nids construits dans l'année se vident en hiver et seules les reines et jeunes reines survivent en se camouflant dans les arbres, les haies, les abris de jardin ou autres. Elles en ressortent en début de printemps pour s'alimenter et c'est à ce moment là que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins. C'est le piégeage de printemps qui empêchera la prolifération de l'espèce.

Pour se faire, il faut récupérer des bouteilles d'eau en plastique et d'y verser le mélange suivant : 10 cl de bière, brune ou blonde, 10 cl de vin blanc et du sirop de cassis. Il suffit de laisser ces pièges en place en mars et avril (il faut préciser que le vin blanc est un répulsif pour les abeilles et afin que celles-ci ne se fassent pas piéger, il ne faut surtout pas l'oublier dans ce mélange).

Les activités sportives et associatives

Foot - AS Lay-Bouxières

Samedi 4	15h00	U17 - Varangéville St Nicolas (BAD)	Dimanche 26	10h00	Liverdun 2 - ASLB 3 Vétérans 1 - PAM (BAD) Vétérans 2 - Mailly s/Seille (Lay) Vandœuvre ATMF - Vétérans 3
Dimanche 5	10h00 15h00	Montauville – Vétérans 2 ASLB 1 - Saulxures (Lay) Saulxures 2 - ASLB2			
Dimanche 19	10h00	ASLB 3 - Pagny (Lay) Dieulouard - Vétérans 1 Marbache - Vétérans 2 Vétérans 3 - Grand Couronné (BAD)	15h00		ASLB 1 - Ecrouves (Lay) Essey 2 - ASLB 2
	13h00	Neuves Maisons 2 - ASLB 1			
	15h00	ASLB 2 - Pont à Mousson (BAD)			

Les marches du vendredi

Lo Scuron - Dom Calmet (03 83 31 23 91) Départ à 14h00 du parking du cimetière		Association Familiale (06 80 36 59 05) Départ à 8h00 du parking du cimetière - Repas au restaurant	
3	Du collège de Champigneulle à l'éperon barré de la Fourasse.	Marche facile de 11 km autour de Dieulouard, repas au restaurant	
10	Sur les bords du canal et l'ancienne voie ferrée depuis le super U de Maxéville.	Raquettes à Balveurche 14 km et 500 m de dénivelé et un repas bien mérité au restaurant.	
17	La voie verte de Dommartin à Laître sous Amance.	12 km presque à plat vers Pagny sur Meuse, repas au restaurant.	
24	De la gare à l'ancien port de Frouard.	Encore une marche facile de 11 km à Trondes avant un repas au restaurant.	

Le rendez-vous des pongistes

Les entraînements des adultes ont lieu le mardi et jeudi à partir de 19h30, ceux des jeunes le mercredi de 14h00 à 15h30. Matches le vendredi à 20h00 et le dimanche à 9h30.

Vendredi 24 (20h00)	Nancy ASPTT Jarville 4 - Lay 3	Lay 4 - Laxou ALEZ 2	Nancy ASPTT Jarville 6 - Lay 5
Dimanche 26 (9h30)	Lay 1- Blénod Montauville 3	Toul ASPTT - Lay 2	

Informations municipales et citoyennes

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs quittant le territoire national non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale devront être munis :

Sortie de territoire d'un mineur

- D'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST) complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale
- D'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST

Attention cette attestation ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession d'un titre de voyage. Selon le pays : passeport et visa ou carte d'identité valide.

Formalités : il n'est pas nécessaire de se déplacer en mairie, l'AST est un formulaire CERFA n° 15646*01 accessible sur le site www.service-public.fr, à compléter, signer et à remettre au mineur.

Le détenteur de l'autorité parentale définit la durée de validité, la durée maximale étant d'une année.

Arrêté de catastrophe naturelle sécheresse 2015

Suite au dépôt de plusieurs dossiers de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par plusieurs Layens pour les dommages subits par leurs habitations, les services de la Préfecture viennent de nous informer que, par arrêté interministériel du 22 novembre 2016, publié au journal officiel du 27 décembre 2016, la commune de Lay-Saint-Christophe n'a pas été reconnue en l'état de catastrophe naturelle pour les dommages non assurables liés aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2015.

A noter qu'aucune commune du département de Meurthe et Moselle n'a été reconnue.

Ramassage des bacs verts

Pour mémoire, les bacs verts ne seront collectés que les semaines paires jusqu'à fin mars, soit les mercredis 7 et 21 de ce mois (plus d'informations sur bassinpompey.fr).

Restez connectés !

LA BONNE ADRESSE pour tout savoir sur la commune et ses actualités ?

Le nouveau site **web** de la commune : www.lay-saint-christophe.fr

Mais également un compte **twitter** à suivre pour rester connecté : [@LayStChristophe](https://twitter.com/LayStChristophe)

Lay Nouvelles

Nous vous signalons également que le nouveau numéro de **Lay Nouvelles** (N° 5 de février 2017) sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres au début de ce mois. Bonne lecture !

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00
Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00
Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00		

Vous voulez rencontrer un élu, demandez un **rendez-vous** qui vous sera accordé rapidement.

Agenda de mars

- Le 5, repas paroissial.
- Le 12, le 5 à 7 de Dom Calmet salle multi, cette année : le fantôme de Spillmann, histoire du centre et de la lutte contre la tuberculose, saynète suivie d'une conférence du Dr Fabien Pageot.
- Inscriptions aux ateliers de printemps qui auront lieu du 10 au 14 avril, le vendredi 24 de 17h à 20h et le samedi 25 de 10h à midi.

